

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'ADEME FORMULE 8 RECOMMANDATIONS POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS AGRICOLES ET FORESTIERS DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le 28/02/2022

Le dernier rapport du GIEC<sup>1</sup> en 2021 souligne l'état d'urgence climatique actuel, une situation alarmante qui va s'accroître dans les prochaines années et décennies. Des effets directs sont constatés comme l'augmentation de la température globale ou celle de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes. Les conséquences sont multiples et concernent l'ensemble des secteurs de la société, dont les secteurs agricole et forestier, fortement impactés par l'état d'urgence climatique. Les agriculteurs sont et seront notamment confrontés à des baisses de rendements dus à des périodes de sécheresse plus fréquentes et plus longues, des gels tardifs plus fréquents ou encore une modification du cycle végétatif. Par ailleurs, le changement climatique entraîne une dégradation de l'état sanitaire des massifs forestiers, avec des dépérissements importants de certaines forêts et certaines essences, ainsi qu'une augmentation du risque incendie. Afin de préserver tant la production de ressources (pour des usages variés : alimentation, matériaux, énergie) que les différents services écosystémiques apportés par ces secteurs (biodiversité, stockage de carbone, limitation de l'érosion...), il est important de mettre en place des stratégies d'adaptation au changement climatique fortes et durables.

Pour accompagner les acteurs, l'ADEME et ses partenaires ont réalisé une étude pour mieux comprendre les conditions de réussite des démarches d'adaptation au changement climatique dans les secteurs agricole et forestier et leurs filières et ainsi, éclairer les acteurs dans leurs démarches d'adaptation au changement climatique.

#### Qu'est-ce que l'adaptation au changement climatique ?

L'adaptation au changement climatique correspond à l'ensemble des évolutions politiques, techniques, institutionnelles, sociétales et comportementales que les sociétés dans leur ensemble, ou plus spécifiquement les acteurs d'un secteur, devront conduire pour limiter les impacts négatifs du changement climatique.

#### La nécessité d'adaptation du secteur agricole face à l'urgence climatique

Le changement climatique est aujourd'hui **un fait avéré, et va se poursuivre dans les prochaines décennies**. L'enjeu est désormais de conjuguer deux actions : tout mettre en œuvre pour atténuer le changement climatique et également savoir **comment répondre à ses conséquences**. La récurrence des événements climatiques catastrophiques de ces dernières années a profondément touché les secteurs agricole et forestier et a donné à voir un véritable

<sup>1</sup> GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

changement climatique. **Les secteurs agricole et forestier, particulièrement exposés à des événements climatiques répétés, prennent pleinement conscience du coût des impacts actuels du changement climatique.**

Des solutions existent déjà et sont accessibles, mais sont pour la plupart des solutions à court terme mises en œuvre en réaction à ces catastrophes, tandis qu'il faudrait aussi les intégrer **sur un horizon de long terme**. Cette anticipation est notamment nécessaire pour préparer les systèmes de production aux évolutions climatiques attendues, minimiser les dommages et relativiser le coût des actions à mettre en place.

Actuellement, les démarches d'adaptation sont mises en place de manière hétérogène d'une filière à l'autre. Par exemple, elles semblent occuper **une place plus importante dans les filières vigne/vin, bovin lait ou encore les grandes cultures du secteur agricole**. Dans le secteur forestier également, les démarches d'adaptation sont bien présentes où les projets sont articulés autour de l'amont forestier d'essences spécifiques (frênes, chênes, hêtres, résineux, etc.) ou sur le choix des essences.

### **Les démarches pour aider les mondes agricole et forestier à s'adapter à l'urgence climatique**

Afin d'accélérer l'adaptation des mondes agricole et forestier au changement climatique, il faut combiner plusieurs dimensions :

- Une **démarche d'anticipation** visant à organiser dès aujourd'hui la résilience des territoires et filières aux impacts négatifs du changement climatique et en saisir les opportunités,
- Une **action collective** regroupant tous les acteurs d'une filière ou de tout un secteur d'un territoire pour mieux comprendre les forces et les fragilités de la filière/du secteur et de ses composantes,
- Une **approche en synergie** avec l'atténuation au changement climatique et la préservation de la biodiversité.

L'ADEME a recensé dans son étude une centaine de démarches d'adaptation dans ces secteurs, aux niveaux national, européen, et international, avant d'en sélectionner 8 (4 dans le secteur agricole, 4 dans le secteur forestier) qu'elle a analysées pour mettre en évidence les facteurs clés de la mobilisation des acteurs sur cet enjeu, jusqu'à la mise en œuvre d'actions concrètes.

En s'appuyant sur l'analyse de ces démarches, l'agence a ensuite identifié **8 recommandations** à destination des acteurs des secteurs et filières et des décideurs publics en vue d'initier et accompagner de nouvelles démarches.

### **Huits recommandations pour des démarches d'adaptation des mondes agricole et forestier au changement climatique**

#### **1) Définir l'échelle de travail la plus adaptée : entre filière et/ou territoire**

- **S'appuyer sur les signes de qualité (AOC, AOP, ...)**, sources de meilleure valorisation économique et peu délocalisables du fait du lien existant entre la qualité et le territoire
- **Accompagner la prise de conscience des consommateurs et citoyens** qui par leur demande et leurs attentes agissent sur les autres maillons (production, transformation, distribution)
- **Construire une vision commune autour de l'adaptation**, associant les acteurs de l'amont et de l'aval
- **Agir à l'échelle des massifs forestiers homogènes** (du point de vue sylvoclimatique, c'est-à-dire au niveau de la typologie des peuplements, des sols et du climat, et de la gouvernance des acteurs)
- **Mettre en place une concertation** pour définir comment favoriser la résilience

#### **2) S'appuyer sur les structures de portage existantes (autant que possible)**

- **Faciliter la mobilisation**, l'appropriation des enjeux et le passage à l'action
- **S'appuyer sur des acteurs motivés et légitimes**
- **Créer une nouvelle structure** quand cela apparaît nécessaire

#### **3) Raconter le futur, esquisser les chemins possibles en partant d'un diagnostic de l'état actuel**

- **Visualiser de manière concrète et directe l'environnement climatique**
- **Illustrer l'incertitude sur les scénarios climatiques** en donnant à voir un horizon opérationnel de court terme et un horizon à plus long terme pour anticiper les transformations nécessaires
- **Faire prendre conscience que l'inaction n'est pas un chemin possible**

- 4) **Proposer des trajectoires « sans regrets » à court terme, pour favoriser des systèmes plus résilients à long terme et en s'appuyant sur des réseaux de suivi pérennes**
  - **S'appuyer sur / et renforcer les réseaux de suivi et des observatoires pérennes des systèmes forestiers et agricoles** ainsi que les dispositifs d'expérimentation et de recherche
  - **Montrer que des réponses accessibles sont disponibles aujourd'hui** pour enclencher le passage à l'action, vers une transformation à long terme
  - **S'appuyer sur des politiques publiques existantes**
  
- 5) **Proposer des démarches de co-construction participatives et garder une flexibilité dans la gestion du projet**
  - **Mobiliser les exemples de bonnes pratiques et les connaissances** scientifiques et techniques
  - **S'appuyer sur les réseaux, instances et/ou outils existants de partage** de la connaissance et de coopération
    - Pour le secteur agricole : outils Agriadapt, CANARI, ORACLE, Clima-XXI, etc.
    - Pour le secteur forestier : plateforme CLIMESSENCE, l'outil BIOCLIMSOL, etc.
  - **Utiliser des outils de sensibilisation et de communication** participatifs et engageants
  
- 6) **S'appuyer sur la pédagogie des aléas majeurs comme un argumentaire possible de mobilisation**
  - **Montrer le lien entre changement climatique et répétition/fréquence des évènements passés** : le changement climatique c'est ici et maintenant !
  - **Évaluer les impacts économiques et sociaux des évènements catastrophiques** et les mettre en perspective avec les actions pouvant limiter ces risques
  - **Partager les connaissances** : s'appuyer sur la science pour identifier les tendances
  - **Mettre en place des outils de sensibilisation et de communication** participatifs
  - **Élaborer des politiques de prévention** pour minimiser le risque de dégâts en cas d'augmentation des aléas
  
- 7) **Mettre en avant les co-bénéfices créés**
  - **S'appuyer sur les synergies** entre les démarches d'adaptation avec les autres démarches (sur l'atténuation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, etc.),
  - **Rappeler qu'il n'y a pas d'atténuation possible en forêt** sans assurer la résilience des forêts face aux impacts du changement climatique.
  - **Développer des approches systémiques**, tout en veillant à donner un maximum de lisibilité sur la finalité du projet
  - **Mettre en avant ces co-bénéfices** pour mieux convaincre
  
- 8) **Mobiliser les financements en faveur de l'adaptation**
  - **Proposer des lignes de financement** dédiées à la mise en œuvre de l'adaptation
  - **Lier création de connaissance, élaboration de stratégies et tests d'actions**
  - **Favoriser la prise en compte de l'adaptation au changement climatique** en cas de financements publics

### **CANARI : Climate ANalysis for Agricultural Recommendations and Impacts**

Avec l'accompagnement de l'ADEME et du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Solagro (spécialiste des questions agricoles et du changement climatique) et Makina Corpus (concepteur de solutions informatiques et d'applications web open source) ont développé le portail CANARI (Climate ANalysis for Agricultural Recommendations and Impacts).

**Ce portail est une application web en accès libre de visualisation d'indicateurs agro-climatiques destinée aux acteurs du monde agricole pour faciliter la mise en place de démarches d'adaptation au changement climatique.**

- Une centaine d'Indicateurs Agro-Climatiques (IAC) sont disponibles, couvrant les besoins de différentes productions agricoles.
- Très rapide, CANARI permet la visualisation d'un IAC en seulement quelques secondes, et pour 6 modèles climatiques différents.
- Chaque Indicateur peut être calculé localement sur l'ensemble de la France métropolitaine pour la période du futur proche 2020-2050 ainsi que la période du futur lointain 2050-2100.
- Les utilisateurs peuvent modifier librement les paramètres de chaque IAC proposé (période, seuil).
- L'outil sera disponible le 28 février 2022 pour la France métropolitaine.

Le projet a bénéficié d'un appui scientifique du laboratoire français IPSL (Institut Pierre Simon Laplace) et également de l'unité MARS du JRC (centre de recherches de l'Union Européenne).

### Ils l'ont fait !

**Les acteurs agricoles et forestiers s'engagent pour lutter contre l'urgence climatique.** À retrouver notamment dans le recueil d'expériences :

- Pérenniser les exploitations de la filière Époisses face au changement climatique
- Le climat change : les forêts du Haut-Languedoc font face !

### Aller plus loin :

- Lien vers l'étude et la synthèse : <https://bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/5338-demarches-d-adaptation-au-changement-climatique-dans-les-secteurs-agricole-et-forestier-et-leurs-filières.html>
- Lien vers le recueil : <https://bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/5339-demarches-d-adaptation-au-changement-climatique-dans-les-secteurs-agricole-et-forestier-et-leurs-filières-recueil.html>

## ADEME

Tél : 01 58 47 81 28  
Mél : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)  
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette  
92541 Montrouge Cedex



### L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

